Parce que vous êtes unique

VECTOR GESTION

La gestion de fortune, *autrement*

Juillet 2021

Mon épargne risque de fondre comme neige au soleil

La majorité de la population suisse économise de manière régulière et ce depuis les premiers salaires perçus. Dans la plupart des cas, cette épargne se fait au moyen de comptes bancaires. Dans un univers de taux d'intérêt positifs, ces avoirs rapportent un rendement annuel à leur détenteur.

Depuis désormais plus de 6 ans, la Banque Nationale Suisse (BNS) a mis en place une politique de taux négatifs. Cette opération, sensée rester de courte durée, visant à relancer l'économie ainsi qu'à éviter un renforcement de notre monnaie, n'est pas sans conséquence. Ces taux directeurs négatifs ont principalement deux impacts directs pour l'épargnant qui conserve sa fortune en compte :

- La rémunération offerte par la grande majorité des établissements financiers sur les comptes épargne traditionnels s'est drastiquement réduite pour tendre vers un rendement proche de 0%.
- Certains épargnants se voient facturés d'un taux d'intérêt négatif de -0.75% sur leur fortune à partir d'un certain niveau d'avoirs. De manière plus subtile et afin d'éviter une fuite des avoirs déposés, un certain nombre d'établissement ont opté pour une augmentation des frais inhérents à la détention d'un compte.

Bien souvent oublié, l'aspect fiscal doit être intégré dans cette équation du coût de l'épargne. En effet, les contribuables suisses se voient imposés en moyenne à hauteur de 0.60% sur leur fortune, dont les avoirs en compte font clairement partie.

Jamais deux sans trois ! En complément aux deux sources précitées qui érodent la valeur du capital épargné, l'inflation pourrait bien faire son grand retour. Ce renchérissement des prix fait actuellement couler beaucoup d'encre, notamment outre-Atlantique, compte tenu de la forte ré-accélération de la croissance économique. Si l'on revient en Suisse, l'évolution du panier de la ménagère, autrement dit de notre indice national des prix à la consommation (IPC), est resté relativement faible ces 6 dernières années, oscillant pour ses extrêmes entre -1.1% en 2015 et +0.9% en 2018. Certains se souviendront peut-être que cet indice avait connu un pic de 6.5% en 1991 et même de 11.9% en 1973.

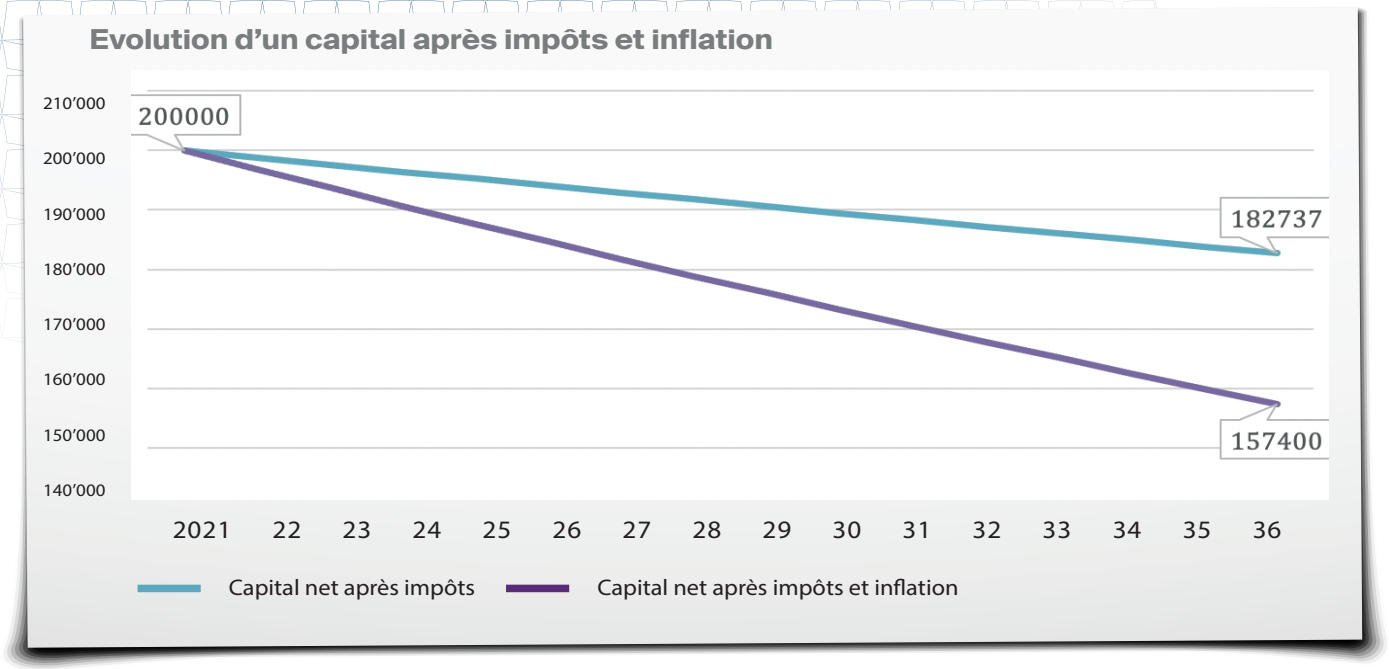

Si l'on retient de manière prudente une inflation future de l'ordre de 1% par an et que nous lui ajoutons l'impact fiscal démontré précédemment, nous constatons que le capital épargné se réduit de manière importante au fil des ans. A titre d'exemple, un capital de CHF 200'000.- conservé en cash à 0% de rendement se réduira de plus de CHF 17'000.- en l'espace de 15 ans par le simple effet de l'impôt sur la fortune. Si nous ajoutons à ce calcul l'effet d'une inflation annuelle de 1%, cette baisse atteint plus de CHF 42'000.- ; et ceci sans tenir compte des frais bancaires et des éventuels intérêts négatifs.

Certains détracteurs vous diront qu'une hausse de l'inflation permettra de revoir des taux d'intérêt positifs sur l'épargne et de compenser ainsi cette érosion du capital. Cette remarque semble correcte, mais cela reste sans compter sur une inertie importante dans le temps. En effet, les taux offerts par les établissements bancaires sur les avoirs en compte pourraient rester longtemps à un niveau bien inférieur aux taux de référence établi par la BNS. Et si l'on préfère considérer les taux après déduction de l'inflation (taux réels), il faudra très probablement attendre encore longtemps avant de revoir ceux-ci revenir en territoire positif.

En conclusion, garder son épargne en cash actuellement c'est une quasi certitude de voir son capital diminuer à terme.

Rassurez-vous, il existe des solutions. Pour ce faire, il faudra être prêt à diversifier ses avoirs, quitte à prendre un risque potentiel. En matière d'investissement, tout commence par une bonne compréhension de vos objectifs et de votre situation patrimoniale. La stratégie à suivre pourra alors être implémentée en adéquation avec vos attentes et votre horizon temps. Alors n'attendez pas le retour de l'inflation, venez nous consulter !

Plus que jamais, Vector Gestion soutient des initiatives artistiques locales

Vector Gestion s'est engagé dans les initiatives artistiques et culturelles locales, mais également dans l'investissement durable et responsable sous de nombreux aspects. Nous soutenons, entre autres:

Conservatoire Ouest Vaudois
www.covaud.ch

L'élastique citrique
www.lelastiquecitrique.ch

Flûte Festival
www.flutefestival.ch

Parce que vous êtes unique
VECTOR GESTION
La gestion de fortune, *autrement*

VCT Vector Gestion SA
Rue de la Morâche 1

Case Postale 1421
1260 Nyon 1

Tél. + 41 (022) 363 66 30
Fax + 41 (022) 363 66 39

vct@vectorgestion.ch
www.vectorgestion.ch